

Monsieur,

Vous avez, par votre courriel, attiré mon attention sur la possibilité de déposer devant le Sénat une motion tendant à réunir la Haute Cour afin de prononcer la destitution du Président de la République, conformément à l'article 68 de la Constitution.

Je comprends les raisons de votre colère ainsi que les difficultés auxquelles les Français sont confrontés chaque jour, en particulier dans les territoires ruraux et périurbains. L'incompréhension face à un pouvoir exécutif qui reste sourd à ces problèmes et bien insuffisant dans ses actions est légitime.

Le ras-le-bol fiscal est réel. C'est pour cela que la majorité Les Républicains du Sénat avait notamment choisi le 26 novembre dernier de supprimer la hausse des taxes sur le carburant prévue dans le budget de l'Etat. Depuis, comme vous le savez, le Gouvernement a décidé de reculer et d'annuler l'augmentation des taxes sur les carburants en 2019.

Le groupe Les Républicains du Sénat s'est résolument opposé à la politique menée par le chef de l'Etat et le gouvernement depuis 18 mois. Cette politique injuste et pour le moment inefficace est bien loin des promesses du candidat Emmanuel Macron de 2017.

En ce qui concerne l'objet de votre courrier et le souhait que le Sénat « destitue le Président de la République ». Cette possibilité n'est pas offerte au Sénat, le Président de la République n'étant pas responsable devant le Parlement et l'article 68 ne pouvant être utilisé que dans des cas très exceptionnels. Il n'a d'ailleurs jamais été utilisé ; il ne peut l'être pour sanctionner un projet ou un programme politique ; il ne peut l'être que lorsque l'institution même de la présidence de la République est mise en péril par le comportement du Président.

Néanmoins, vous pouvez compter sur les Sénateurs du Groupe LR du Sénat pour être attentifs aux légitimes revendications qui se sont exprimées ces dernières semaines et y apporter des solutions dans le cadre de nos travaux parlementaires.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

François-Noël BUFFET
Sénateur du Rhône